

## AIGONDIGNE

### Nombre de membres :

- En exercice : 27
- Présents : 24
- Votants : 27
- Procuration(s) : 3
- Absent(s) excusé(s) :
- Absent(s) :

**DEL 2021\_007**

L'an deux mil vingt et un, le 26 janvier à 20h00, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Aimon Céline, Audé Laurent, Baumgarten Christian, Biraud Vanessa, Bourdier Christine, Cousset Alain, Daguts Karine, Didier Emilien, Dobirot Philippe, Dumortier Roselyne, Garnier Céline, Gomes-Teixeira François, Guilloit Mikael, Guillot Sandrine, Hipeau Gaëlle, Le Bars Arlette, Lecullier Lysiane, Magne Didier, Martinez Olivier, Melin Nicole, Noizet Michel, Rivault Pierre, Rouxel Patricia, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trochon Patrick, Zapata Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : DAGUTS Karine, pouvoir à Lysiane LECULLIER  
MARTINEZ Olivier, pouvoir à Evelyne THIBAUT  
AUDE Laurent, pouvoir à Patricia ROUXEL

### Date de convocation :

Le 20 janvier 2021

### Date d'affichage :

Le 20 janvier 2021

### Excusé(e)(s) :

### Absent(e)(s) :

### Secrétaire de séance :

Evelyne THIBAUT

Fait à Aigondigné,

Le 26 janvier 2021

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

## Délibération 2021\_007 : AFFAIRES GENERALES

### Objet : Election d'un adjoint

Madame Le Maire expose qu'à la suite de la démission d'une adjointe, elle propose au Conseil municipal de procéder à une nouvelle élection pour la remplacer.

En raison de la parité, seule une femme peut être désignée et le Conseil précise qu'elle prendra la même place que l'adjointe démissionnaire à savoir 6ème adjoint.

Il est procédé au vote à bulletin secret, l'élection étant acquise à la majorité absolue au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour et à la majorité relative au 3<sup>ème</sup> tour.

Mr Emilien DIDIER et Mme Laurie ZAPATA sont désignés assesseurs.

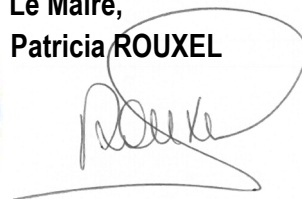
Après appel de chacun des conseillers pour voter il est procédé au dépouillement.

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	27
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ...	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....	26
f. Majorité absolue .....	14

CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LECULLIER LYSIANE	26	Vingt-six



**Le Maire,  
Patricia ROUXEL**



*Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le : .....*

*Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État*